



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VIGILANCE ROUGE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épisode de canicule : vigilance **ROUGE** en Charente

Angoulême, le 16 juin 2022

Météo France a placé en vigilance rouge canicule 12 départements à partir du **vendredi 17 juin, 14h**. Le département de la Charente pourrait connaître des températures maximales atteignant localement les 41 degrés et des records de chaleur seront probablement battus dès demain.

Depuis le début de cet épisode de canicule, la préfète de la Charente a décidé de mettre en œuvre les dispositions du plan de gestion sanitaire des vagues de chaleur et a mobilisé l'ensemble des services de l'État (ARS, DDETSPP, Education nationale, etc.). Les élus locaux ont été de nouveau mis en alerte pour prendre les mesures nécessaires à l'échelle de leur collectivité.

La préfète a notamment décidé de prendre des mesures d'interdiction :

- manifestations festives, sportives et culturelles de plein air et dans les structures sportives couvertes ou fermées et non climatisées :
 - de 14h à 19h, le vendredi 17 juin 2022 ;
 - de 10h à 19h les jours suivants.

Cette interdiction s'applique jusqu'à la fin de la vigilance rouge.

- tir de feux d'artifice ou de feux festifs (Saint-Jean), jusqu'au lundi 20 juin 2022 au matin.

Madame la préfète rappelle que ce phénomène caniculaire, inédit dans le département, nécessite une vigilance particulière, en raison de sa précocité et son intensité.

Écoles et collèges :

Pour l'heure, il n'y a pas décision de fermeture des écoles et des collèges, cependant les parents qui le souhaitent et qui sont en mesure de le faire pourront garder leurs enfants à domicile le vendredi 17 juin 2022.

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle

Activation de la plateforme téléphonique Canicule info service :

Le ministère de la Santé et de la Prévention, a activé depuis ce jeudi 16 juin à midi le numéro vert public d'information : « Canicule info service » 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine, de 9h à 19h)

Cette plateforme téléphonique permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.

Rappel des bons réflexes à adopter en cas de canicule :

- Boire de l'eau régulièrement et rester au frais ;
- Ne pas boire d'alcool ;
- Éviter les efforts, en particulier aux heures les plus chaudes de la journée ;
- Rester extrêmement vigilant en cas de baignade pour éviter les risques de noyades ;
- Passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais ;
- Rafrâchir son habitation ;
- Manger en quantité suffisante ;
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches ;
- En cas d'urgence ou de malaise, appeler le 15.

Pour toute information complémentaire :

- site du ministère Santé et de la Prévention <https://solidarites-sante.gouv.fr/>
- site de Santé Publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/les-enjeux-de-sante/#tabs>
- site de Météo France : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>